



Genève, le 12 septembre 2018  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département des infrastructures (DI) et du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)**

**Rénovation et surélévation du collège Rousseau: présentation du projet retenu à l'issue du processus de mandats d'étude parallèles**

**Le jury constitué dans le cadre du mandat a retenu le projet présenté par le "Pool Rousseau". L'ensemble des projets présentés ont été dévoilés aujourd'hui en présence du conseiller d'Etat Serge Dal Busco, chargé du département des infrastructures (DI). Les travaux de rénovation complète et de surélévation du collège Rousseau devraient démarrer au printemps 2020, afin d'être terminés pour la rentrée 2022. L'établissement continuera à être utilisé durant toute la période des travaux.**

Inauguré en 1969, le collège Rousseau présente une qualité architecturale indéniable et fait, aujourd'hui, figure de témoin remarquable d'un art de construire de l'époque. Exploité depuis bientôt cinquante ans, le bâtiment est devenu vétuste et ses installations techniques ne répondent plus aux normes et aux exigences actuelles, en particulier d'un point de vue énergétique et de protection contre les incendies. D'autre part, l'exploitation du collège nécessite plus d'espace pour assumer les besoins futurs.

Les importants efforts en matière d'entretien et d'amélioration qui ont eu lieu au cours des dernières années ne permettent pas d'éviter une rénovation complète de l'établissement. Il s'agit aussi d'en accroître la capacité, pour faire face aux besoins futurs. Le projet de rénovation a fait l'objet d'un crédit d'étude ([PL 12042](#)) et une demande de crédit de construction pour un montant de 63 millions de francs devra être déposée.

La rénovation et surélévation du collège Rousseau aura lieu sans interrompre l'exploitation de l'établissement. Les travaux permettront également de remettre aux normes les installations techniques et de sécurité, tout en préservant le patrimoine architectural. A l'issue des travaux, le collège pourra accueillir environ 1000 élèves, soit 200 de plus qu'actuellement, grâce à la surélévation d'un étage du bâtiment, qui accroîtra la surface utile d'environ 2000 m<sup>2</sup>. Cet agrandissement permettra notamment d'augmenter les surfaces dédiées à l'enseignement général, aux activités artistiques, au centre de documentation et à l'administration, ainsi que le regroupement des salles de sciences.

Afin d'assurer l'utilisation continue du collège, les travaux devront s'effectuer par étapes. Des espaces d'enseignement provisoires seront installés afin de permettre des permutations de locaux selon les besoins.

Pour ce projet, la procédure retenue est celle de mandats d'étude parallèles (MEP) pour pool de mandataires à 1 degré avec présélection. Cette procédure, certifiée SIA 143, permet d'identifier et de clarifier les meilleures orientations, telles que performance énergétique, préservation de la qualité architecturale du projet, construction en exploitation, aspects

programmatisques.

Le jury constitué conformément aux exigences de la SIA a retenu le projet présenté par le Pool Rousseau (Burckhardt+Partner, Thomas Jundt, Chammartin & Spicher, Betelec, SBIS Securitas). Celui-ci prévoit une surélévation en structure de bois légère et conçoit la surélévation comme une extension de l'ouvrage existant.

Selon la planification prévue, les travaux devraient durer trente mois, en vue d'une mise en service en 2022.

**Les projets peuvent être vus dans le hall d'entrée du collège Rousseau du 12 au 21 septembre, de 8h à 17h.**

*Pour toute information complémentaire: M. Roland Godel, secrétaire général adjoint, chargé de communication, DI, T. 022 327 96 11.*